

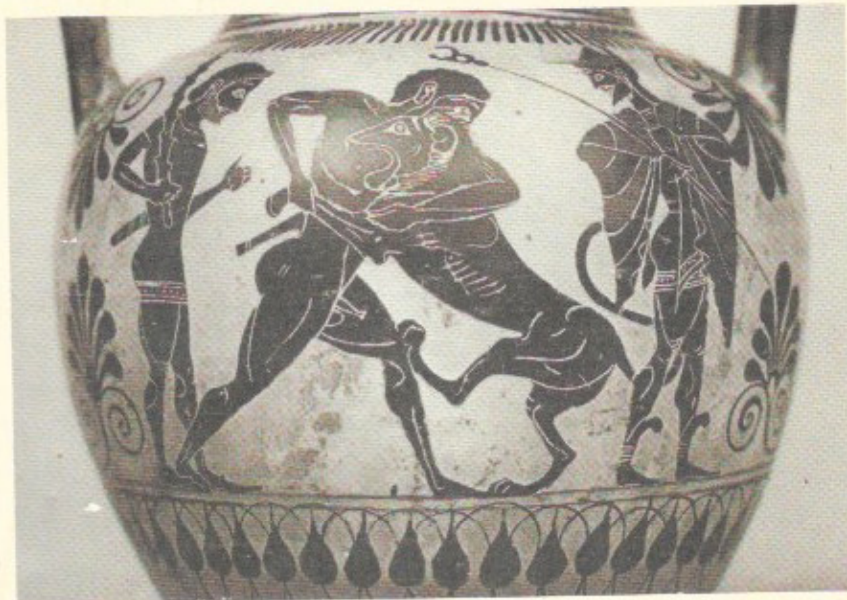
ASSOCIATION DE LA RÉGION TOULOUSAINNE POUR L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES ANCIENNES

A . R . T . E . L . A

Siège social : UNIVERSITÉ DE TOULOUSE-LE MIRAIL, allées Antonio Machado 31058 TOULOUSE CEDEX

Déclarée à la Préfecture de la Haute-Garonne : récépissé n° 14.525 du 5 mars 1986

MEMBRE de la COORDINATION NATIONALE des ASSOCIATIONS RÉGIONALES d'ENSEIGNANTS de L.A.



COLLOQUE :

L'ANTIQUITE *GRECO-ROMAINE*

et

LA REVOLUTION *FRANCAISE de 1789*

ARTELA

Tarbes 19-20 mai 1989

Artela éditions
ISBN en cours

La République Française célèbre, en cette année 1989, le bicentenaire de la "Grande Révolution" avec un faste sans égal ; à titre de symbole, le ministre de la culture a inclus le mot dans sa titulature. C'est dire qu'aux yeux de la France contemporaine la révolution de 1789 constitue une rupture capitale dans son histoire : alors serait né l'homme nouveau, celui qui allait régénérer la société française et l'humanité tout entière.

Or dans cette seule idée transparait déjà l'antiquité. Une antiquité qui, en fait, ne s'était peut-être jamais résignée à mourir tout à fait depuis que la structure politique romaine avait disparu. Sans remonter trop loin, on voudra bien se souvenir que, dès le XIV^e siècle, Pétrarque croit distinguer un renouveau des lettres romaines, que pour la première fois en 1469 on parle de *media tempestas*, de *media aetas* depuis 1551, de *moyen âge* en 1572 (sous la plume du jurisconsulte Pithou) ; en 1798 le dictionnaire de l'Académie affirme : "On appelle Moyen-Age le temps qui s'est écoulé depuis Constantin jusqu'à la renaissance des lettres au XVe siècle."

Ainsi donc cette "renaissance des lettres" fait revivre l'antiquité et donne aux hommes le sentiment de changer d'époque. Ce n'est là qu'une étape, une étape littéraire et artistique surtout. Sous l'angle politique la Renaissance avait eu lieu lorsque les légistes avaient attribué au Capétien les pouvoirs de l'empereur romain ; à moins qu'elle n'ait eu lieu plus tôt lorsque Charlemagne était devenu le nouvel Auguste, ou même...

Fixons-nous des repères plus précis. Nous constatons que sous la Révolution un syncrétisme s'opère entre culture antiquisante, art antiquophile et politique antiquophobe. L'homme de 89 imite en cela celui de la Renaissance ; il a, comme lui, le sentiment d'être si original, si différent, qu'il parvient à changer le monde.

Par voie de conséquence, il rejette aussi bien le Moyen Age, obscur, "féodal", que la monarchie d'Ancien Régime, oppressante, "gothique". Toutefois, sapant les bases mêmes de la réalité politique, il doit construire un nouveau schéma ; afin de ne pas perpétuer les erreurs des siècles passés, il va chercher ailleurs ses inspirations : en Angleterre et en Amérique pour s'y trouver une légitimité philosophique, dans l'antiquité (gréco-romaine essentiellement) pour y quérir une légitimité historique.

Le référent antiquisant sous la Révolution se présente donc comme un "montage", un trucage, une nécessité. Ce rappel permet de repenser le système politique à travers le filtre de critères nouveaux. En effet, d'une part il autorise une redéfinition du Bien et du Mal (et se présente bicéphale, tel Janus jadis), d'autre part il rassure et protège par le biais d'une culture enfantine (tel Cerbère, il veille au chevet des interrogations philosophiques). Dans un premier temps, donc, nous suivrons ce cheminement conduisant de Janus à Cerbère.

Par ailleurs, ce rappel à l'antiquité se veut opérationnel : au niveau des principes, il se coule dans les rouages de la pensée du XVIII^e siècle, à titre de caution ; il ne s'y substitue pas. Quant au niveau des réalisations qu'il sous-tend, il se présente comme une justification souvent, comme un modèle parfois. A bien regarder ces mécanismes de réemploi, on se demande si les révolutionnaires n'avaient pas trop lu l'abbé Barthélémy (1) ; leur démarche est en effet identique : l'antiquité n'est qu'un prétexte pour eux de décrire un nouvel ordre des choses. C'est pourquoi, dans un deuxième temps, nous nous pencherons sur l'apprentissage du monde de ces nouveaux Anacharsis.

I - DE JANUS A CERBERE

En fait, une obsédante question revient sans cesse sous la plume et envahit la pensée : de quelle antiquité parle-t-on ? L'on varie ici sur une ambiguïté, une approximation, une notion aussi floue que lointaine. En effet, nulle part l'antiquité n'est définie ; aucun auteur ne précise ce qu'il entend derrière ce mot. Certes, parfois, des faits précis, ou des héros antiques sont explicitement nommés ; en revanche, souvent on parle d'"antiquité" : il s'agit alors d'un référent mythique, d'un concept abstrait et désincarné.

Malgré cette approximation, le concept est essentiel dans le discours révolutionnaire, dans la mesure où il sert d'assise à une légitimité nouvelle. Malgré cette approximation... ou en raison d'elle ? Quoi qu'il en soit, la démarche à laquelle nous assistons est "anti-historique", en ce sens qu'elle ne conduit pas à réfléchir sur une réalité enfuie ; elle est tout au contraire idéologique : elle contribue à forger une nouvelle définition du politique. C'est dire que les auteurs de ces emprunts chercheront dans le passé ce qui pourra les justifier, sans songer à relativiser leurs convictions à la lumière des certitudes d'antan ; par conséquent, leur démarche se heurtera aux interdits qu'ils adoptent.

A - LA LEGITIMITE DE DROIT ANTIQUE

L'utilisation faite de l'antiquité par les auteurs révolutionnaires n'a pas la même portée durant tous les épisodes du mouvement. Certes on parle, d'un bout à l'autre de ces dix années, de Rome ou d'Athènes, de l'antiquité ou des anciens, de Pisistrate ou de Lycurgue, mais on n'en parle pas de la même façon, on n'y cherche pas les mêmes justifications.

Deux réalités orientent donc la manière que l'on a de se référer à l'antiquité : la période où l'on parle et l'approche que l'on mène.

a) Antiquophilie et phases de la Révolution

Durant l'Assemblée Nationale, on conteste le droit divin qui servait au roi à fonder, asseoir, légitimer son pouvoir. Afin d'ébranler cette assise de manière crédible, il faut opposer une légitimité à une autre, il est indispensable de rappeler qu'un pouvoir peut non seulement exister, mais aussi être brillant en dehors d'une réalité monarchique. Les orateurs font des emprunts à la manière des bons élèves qui citent leurs classiques (2). C'est ce que j'appelle l'antiquité d'adolescence.

Sous la Législative, on quitte, on doit quitter par la force des choses, le plan intellectuel et abstrait, et affirmer que l'on peut trouver dans l'antiquité une des motivations qui permettra de fonder le nouveau régime. Le mouvement révolutionnaire est enclenché, mais il balbutie encore et se cherche toujours. Parce que la légitimité présente est incertaine, la référence à l'antiquité sera un appui parmi d'autres, à mi-chemin entre le mythe et l'éternité (3). C'est ce que j'appelle l'antiquité diffuse.

En revanche, sous la Convention, les révolutionnaires sont indubitablement persuadés que leur système politique, celui qu'ils préconisent et mettent en application en France, est non seulement le meilleur dans l'idée mais aussi dans les faits. L'antiquité fournira aux tribuns du XVIII^e siècle finissant le réconfort dont ils ont besoin pour se sentir moins isolés et le modèle de vertu qui éclairera leur route (4). C'est ce que j'appelle l'antiquité justification.

Sous le Directoire enfin, alors que le mouvement a opéré déjà un grand tour, que les hommes n'ont plus à prouver qu'il faut la République, mais à affirmer qu'il les faut, eux, à la tête de l'Etat, le modèle antique change à nouveau dans son esprit ; il sert désormais à justifier la substitution qui s'opère dans les magistratures suprêmes de l'Etat (5). C'est ce que j'appelle l'antiquité prétexte.

On peut donc dire que l'antiquité étaye les préoccupations politiques de l'heure ; c'est pourquoi la manière dont on s'y réfère change selon les impératifs du moment. Par ailleurs le rappel ne s'opère pas toujours de la même manière : les formes varient selon les contraintes et les souhaits de l'instant.

b) Variations sur un thème

Parfois l'auteur veut démontrer la nécessité d'adopter une mesure ; pour renforcer ses propos, il en appelle à l'antiquité de manière raisonnée. Par exemple, lorsque Marie-Joseph Chénier veut faire établir la loi d'amnistie, il s'écrit : "l'amnistie eut lieu chez tous les peuples qui ont passé de la monarchie à la république ; elle eut lieu même chez ceux qui ont passé de la république à la monarchie. Après les deux triumvirats, Octave lassé de prescriptions sanglantes et inutiles, sentit qu'on ne gouvernerait qu'en oubliant" (6). L'auteur rappelle premièrement que l'amnistie s'est toujours pratiquée, deuxièmement que l'ordre politique repose sur l'idée de droit.

Parfois encore, l'auteur rappelle tel moment de l'antiquité (la révolte de Spartacus) (7) pour mettre en garde contre les dangers de l'exclusion ; ce qui, par ailleurs, ne préjuge en rien des exclusions légales (telles celles dues au suffrage censitaire).

Mais dans d'autres circonstances, le rappel à l'antiquité ne s'inscrit plus dans un schéma raisonné : il est plus direct, plus palpable, plus humain. Alors on croit vivre aux temps héroïques des anciens (8), on identifie le passé au présent (9), on va plus loin, on affirme la prééminence du présent sur le passé (10), qui était pourtant le modèle des modèles.

Les tribuns révolutionnaires se posent ainsi non seulement en héritiers directs, mais même en réincarnations. L'antiquité, irréaliste et omniprésente, veille, grâce à ses deux visages, sur son mythe et sur son triomphe. Janus...

B - LIMITES DE L'APPROCHE INTELLECTUELLE

Ce que nous venons de décrire constitue une sorte d'idéal, un absolu vers lequel tendent les révolutionnaires : ces sans-culottes veulent se draper dans les toges d'un pouvoir régénéré. Puisque la monarchie de droit s'est effondrée, ils vont construire une république "de droit antique". L'antiquité leur sert, à ce niveau, de mythe et de boussole, de garantie aussi : elle est un gage de sécurité, un point fixe au milieu de la tourmente. Elle garde. Elle maintient. Mais elle ne peut vraiment jouer ce rôle qui si elle est adaptée à l'époque contemporaine : référence sur mesure, elle aidera à fonder une doctrine nouvelle, que je nomme le prélibéralisme.

a) Une référence sur mesure

Un premier coup d'oeil extérieur et "objectif" conduit à ce constat qu'il existe des différences formidables entre la société antique et celle de la France à l'époque révolutionnaire : d'un côté la vie à l'intérieur de cités exiguës, de l'autre un vaste pays rural ; d'une part un champ politique gravitant autour du forum ou de l'agora, dans un contexte méditerranéen, de l'autre une capitale d'Etat centralisée, touchant à la Méditerranée des pieds, mais à la mer du Nord de la tête... On pourrait indéfiniment allonger la liste.

Toutefois, des convergences sont perceptibles dans les comportements politiques. Par les Anciens, tous ceux qui n'étaient pas de leur civilisation étaient des Barbares ; pour les hommes de 89, tous ceux qui n'adhèrent pas aux "droits de l'homme" sont à éduquer. Dans les deux cas, une seule attitude s'impose : faire l'éducation de ces demi-sauvages. Aristote préconisait la guerre à leur rencontre ; les révolutionnaires français porteraient le flambeau de la liberté dans les républiques "soeurs".

Emprunt ou coïncidence ?

Les emprunts sont trop fréquemment délibérés pour ne voir dans ce processus qu'une coïncidence. Que l'on se souvienne du mythe de l'âge d'or, chanté antan, poursuivi en 89, que l'on évoque ces deux mots : *homo novus*, porteurs d'une espérance à Rome, d'une promesse en France...

Souvenirs et mythes, modèles et références, ne peuvent toutefois bien se comprendre que si l'on participe du même drame : il faut que les ennemis d'autrefois trouvent un écho à Paris ; les vertus anciennes doivent s'exprimer dans la France régénérée ; le monde antique doit résonner d'équivalents dans le cœur de chaque contemporain... dans son propre cœur.

Pour simplifier ou raccourcir des explications qui risqueraient d'ennuyer, on manie l'image simplificatrice : on oppose Sparte à Athènes, Rome à Carthage (11). Chacun y trouve son compte. Les nouveaux aspects du Bien et du Mal sont clairement définis. Pour simplifier encore, on ne va pas chercher à saisir l'antiquité dans sa diversité ; au-delà du fait que les civilisations d'Egypte et de Mésopotamie sont encore très mystérieuses, qu'il ne semble venir à l'idée de personne de se pencher sur les Hébreux anciens que décrit la Bible, on en reste à ce qui constitue le fonds culturel de l'honnête homme : l'antiquité classique. On peut ajouter, pour ceux qui seraient surpris de ne pas voir les "Barbares" (Francs, Germains...) utilisés comme modèles, que ce référent était manié de préférence par les nobles ; il devenait donc quasiment tabou.

b) Une référence éminemment politique : le prélibéralisme.

Au demeurant, nous l'avons déjà évoqué, la référence à l'antiquité se fait de manière livresque.

Les auteurs révolutionnaires se sont familiarisés avec les Anciens grâce à la lecture de ROLLIN et de l'ABBE BARTHELEMY. C'est dire combien le monde gréco-romain qu'ils avaient sous les yeux et dans l'esprit était adapté à leur époque, à leur sensibilité. C'est pourquoi ils ne remettent pas en cause les certitudes morales qui sont les leurs lorsque l'antiquité les inviterait à le faire ; en revanche, ils se trouvent confortés dans certains choix si leur modèle les y pousse. Prenons deux exemples :

- l'antiquité gréco-romaine, méditerranéenne, affirmait sans mauvaise conscience aucune, une misogynie certaine. Pour les révolutionnaires qui remettaient tout en cause, mais qui ne se sentaient pas prêts à faire partager aux femmes l'exercice d'un pouvoir qu'ils venaient de conquérir de haute lutte, le rappel des mœurs anciens constituait un alibi idéal. Drapés dans leurs toges d'emprunt, ils pouvaient tout à loisir écarter leurs compagnes de certains postes-clefs, l'enseignement notamment (12).

En revanche, on sait que les civilisations méditerranéennes ne portaient pas sur l'homosexualité, et principalement la pédérastie, le même regard que celui des habitants de la France de 1789. En l'occurrence l'antiquité ne sert pas ici de modèle, mais, à défaut d'être tournée en dérision, revêt brusquement des qualités étrangères à ceux qui s'en réclament par ailleurs si fortement. (13)

C'est cela que j'appelle le prélibéralisme : ce chiasme, cette discorsion entre la réalité du modèle et le mythe du modèle, qui n'a pour seule fin que de renforcer un ordre politique en gestation, ultérieurement nommé libéralisme.

On peut dire en conclusion que, la nature ayant horreur du vide, les révolutionnaires doivent se présenter comme les fils de BRUTUS s'ils ne veulent pas perdre les avantages politiques qu'ils viennent de conquérir. Leur référence à l'antiquité ne traduit pas une recherche inquiète, une approche historique, ou une quête véritable : l'antiquité ne les amène à se poser aucune question sur eux-mêmes : ils la prennent comme une aire de résonance apologétique, panégyrique, voire hagiographique de leurs propres oeuvres. Ce référent déformé, polymorphe d'apparence au cours de ces dix ans de prélibéralisme, s'appuie en réalité sur une certitude : justifier et préserver. CERBERE...

Il ne reste qu'à convaincre.

II - ANACHARSIS OU L'APPRENTISSAGE DU MONDE

ANACHARSIS, on s'en souvient, est le nom donné par l'ABBE BARTHELEMY à son héros, à celui qui voyage en Grèce au IV^e siècle avant notre ère, qui la découvre et la fait connaître au lecteur éclairé du XVIII^e siècle. Personnage de fiction, à l'habit taillé sur mesure pour émouvoir la sensibilité d'un Français du siècle des Lumières, ANACHARSIS sera pour nous un symbole : celui du truchement. Il est à l'image de l'antiquité telle que la Révolution la voit : fait pour répondre à un besoin. ANACHARSIS est un modèle, l'antiquité un secteur sur lequel le politique prendra appui comme LEDA sur les ailes de son cygne.

Les emprunts à l'antiquité permettent de mettre en relief les temps les plus forts du passé, ceux qui ont le plus marqué, ceux qui, pour certains, seraient l'idéal à atteindre. Ainsi rêve-t-on de Sparte et des ses vertus. Mais, outre le fait que tous les révolutionnaires ne partagent pas la passion pour Sparte, beaucoup doivent se rendre à l'évidence et accepter un moyen terme entre un idéal difficilement accessible et les contraintes de l'heure.

Tous hésitent en définitive entre les sirènes de Sparte et les caresses de Marianne.

A - DES SIRENES DE SPARTE...

Au fait : pourquoi Sparte ? Pourquoi vanter les mérites de cette cité austère et guerrière, destructrice de la civilisation brillante qui l'avait précédée ? Tous les auteurs ne citent pas la cité lacédémonienne dans les mêmes termes : phare des uns, elle est l'écueil des autres. Les plus théoriciens, les moins "consensuels", ceux qui regardent l'idée avant de considérer la gestion, tous ceux-là voient dans Sparte un modèle parfait. Par ailleurs, beaucoup d'autres révolutionnaires célèbrent la cité de Lycurgue sur un point : son enseignement. L'éducation révolutionnaire doit être aussi nouvelle que le système politique dans son entier. Le modèle spartiate est donc le référent obligé dans la quête d'une nouvelle légitimation.

a) Une volonté politique

Les hommes de 89 avaient été formés chez les Jésuites ou les Oratoriens, pour la plupart d'entre eux. Ils avaient reçu un enseignement chrétien qui leur avait enseigné entre autres choses que l'ordre du monde terrestre était voulu par Dieu. Or ils souhaitent repenser l'ordre terrestre. Pour cela ils doivent créer un enseignement d'un type nouveau, très peu répandu jusque là : l'enseignement laïc. A l'heure où le Ministre de l'Education Nationale vient de redéfinir la laïcité, nous voyons que la question est toujours d'actualité. Toutefois en 89, il y avait là une véritable "révolution" ; d'une part parce que c'était affirmer que l'ordre du monde n'obéirait pas à Dieu, mais aux hommes, d'autre part parce que c'était balayer d'un revers de main une des tâches traditionnelles de l'Eglise.

Les révolutionnaires commencent par poser en principe que l'enseignement est nécessaire : c'est lui qui permet la diffusion de la culture, c'est lui qui éclaire le peuple, c'est grâce à lui que se dégageront les élites de la société. Ses deux piliers seront :

- la morale, qui est de l'essence de la république (tout le monde sait cela depuis MONTESQUIEU) : l'enseignement mettra en avant l'austérité républicaine, la vertu du travail et de l'effort, comme, déjà, les Anciens l'avaient fait (14) ;

- l'aspect militaire ; en effet, l'enseignement a pour finalité de former le futur citoyen, de lui faire intégrer les valeurs de sa patrie, de l'y faire adhérer sans autoriser la moindre discussion. Au demeurant, c'est bien un contexte de guerre que vivent les révolutionnaires : défense extérieure et défense intérieure se conjuguent pour faire naître une psychose obsidionale dont seule la vertu guerrière peut triompher (15).

En bref, la volonté politique que cet enseignement poursuit pourrait se définir ainsi : passer d'une culture diffusée par l'Eglise, à un enseignement "civique national". L'Eglise avait assuré la jonction entre l'antiquité et la période qui l'avait suivie ; l'antiquité (en tant que concept) servira de force de destruction des valeurs prônées par l'Eglise. Sic transit...

Mais en raison de cet aspect délibérément abstrait, à cause de la dimension désincarnée que les hommes de 89 assignent à l'antiquité, il n'y a pas d'autre ressource à leurs yeux que d'en appeler à un âge d'or intemporel, vaguement spartiate, vaguement romain républicain, mais indubitablement flou. En vérité, il ne s'agit ni de Sparte, ni de Rome, mais des Anciens.

b) Une légitimation nécessaire

Donc, parce que le but essentiel de ce système référentiel vise la légitimation *hic et nunc*, une disharmonie pour le moins, un déphasage au plus, verra le jour entre le modèle retenu et la mise en oeuvre concrète. Sans quitter l'enseignement, observons le phénomène plus attentivement.

L'ABBE GREGOIRE, auquel la République vient de rendre de si grands honneurs, s'interroge avec perspicacité sur l'ambiguïté que nous verrons d'évoquer : éducation commune, imitée de Sparte, peut-être, éducation paramilitaire copiée sur Sparte, peut-être pas (16). Par lui, l'obstacle majeur qui rend impossible le décalque parfait du modèle antique, réside dans les différences de taille séparant la cité antique de la res publica française ; l'inconvénient avait été régulièrement soulevé au XVIII^e siècle, et rien ne surprend donc à le voir remis en exergue lors des événements révolutionnaires.

En fait, donc, il va falloir se résoudre à ne retenir du modèle qu'une qualité, réputée quintessencielle, une image peu ou prou désincarnée : l'éducation sera commune, comme à Sparte (17), parce que l'éducation commune est la seule vraiment républicaine, offerte de manière égale, à tous les enfants de la république, mais l'éducation commune française n'entraînera pas le casernement des élèves. En somme ce sera une éducation nationale, permettant la naissance d'un homo novus

Ces sirènes de Sparte nous enseignent une chose : le référent antique que l'on vient de voir fonctionner pour les nécessités de l'éducation joue la même gamme qu'en matière politique : dans les deux cas, il convient d'extraire une substantifique moëlle, essentielle à l'action présente : la virtus. Antique de nom. Au sens parfaitement connu. Néanmoins, à ces sirènes de Sparte, répondent les caresses de Marianne, plus exigeantes, plus pressantes, car plus actuelles.

B - ... AUX CARESSES DE MARIANNE

Où : comment le présent tient la dragée haute à l'antiquité, tel pourrait être le sous-titre. En fait nous allons ici lever le voile avec lequel nous jouons depuis le départ, et poser la question simple : concrètement, que reste-t-il de l'antiquité ? Ni mode, ni hasard, fiction. Fiction nécessaire d'où jaillira l'homme futur, l'homme à venir, la deuxième génération d'homo novus, formée par l'enseignement (peu antiquisant somme toute une fois abandonnés les principes) et les fêtes (elles, beaucoup plus tournées vers l'antiquité).

a) Enseignement

Alors que la Révolution se cherche, au moment où elle repense l'enseignement qui formera bientôt le nouvel homme, les projets similis-antiques abondent (18), peu ou prou teintés par l'idéologie spartiate. Peu ou prou teintés par l'idéologie spartiate car on en a retenu ce que tous, confusément, en savaient : la rudesse. Dans le détail les divergences éclatent : le début de la scolarisation est fixé, selon les plans, à un âge situé entre 5 et 9 ans (Sparte retenait 7 ans), la fin oscille entre 12 et 18 ans (à Sparte : 20 ans).

En revanche certains choix idéologiques rappellent nettement LACEDEMON : par exemple, le fait que les bébés soient confiés à leurs mères ou à des nourrices... à moins qu'il ne s'agisse là tout simplement d'une question de bon sens. On notera toutefois qu'aucun plan révolutionnaire n'envisage de laisser l'éducation des tout-petits à des hommes ; les rôles entre hommes et femmes sont clairement définis. Sexisme ? Paut-être. Absence de remise en cause en tout cas. Sexisme de toute façon en ce qui concerne l'enseignement des enfants des deux sexes : très peu de plans d'éducation envisagent la scolarisation des filles ; quand il leur arrive de le faire, c'est pour leur assigner un régime différent de celui des garçons : la "nature", dit-on, les appelle à des tâches spécifiques.

La principale formation que doivent recevoir les enfants du sexe féminin les destine à leur "vocation naturelle", le mariage, et donc, la procréation. Il leur faut donc un enseignement (19), particulier (20).

Concrètement ? Concrètement l'enseignement proposé par les révolutionnaires est peu inspiré par l'antiquité, peu, même, tourné vers elle. Les Ecoles Centrales, la "grande" réalisation scolaire du Directoire, propose un enseignement en français, "moderne" même, car en prise avec le siècle : on y enseigne davantage l'hygiène, l'économie politique et les langues vivantes que les langues anciennes ; les programmes d'histoire ne confèrent pas un privilège particulier à l'antiquité gréco-latine.

Quant à l'Académie de Législation, formule d'attente mise en place sous le Consulat pour pallier la disparition des anciennes facultés de Droit, elle fait la part belle au droit positif (droit public, droit privé, droit criminel, économie politique...) et ne consacre que deux disciplines ("Droit Romain" et "Histoire et antiquité du Droit") sur onze à des matières tournées vers l'antiquité.

En somme, beaucoup de discours, peu d'actes. L'antiquité sert de fondement politique à un ordre nouveau ; dès que celui-ci est acquis, l'antiquité s'estompe (ainsi en va-t-il souvent des grandes ambitions)... sauf dans les circonstances solennelles (les fêtes), destinées à rappeler le message.

b) Fêtes

Elles constituent une sorte d'éducation post-scolaire, assurant un ciment et persuadant les populations que, décidément, les choses ont bien changé. Le 21 Septembre 1793, on inaugure le culte de Brutus, puis les cultes de la Raison, de l'Etre Suprême, de la Liberté, de la Vieillesse... verront successivement le jour. Pour chacun d'eux quelques chlamydes taillées à l'aune de la nouvelle mode recréant un environnement, reconstitueront un faste aux accents surannés.

Dans les fêtes révolutionnaires, on rencontre un étrange syncrétisme alliant le pseudo-antique, le pseudo-chrétien, le pseudo-maçonnique. En revanche, elles s'affirment le culte nouveau rendu à la nouvelle divinité. Allant au bout d'une logique rationnelle de substitution, Rabaut Saint-Etienne proposait de transformer les Français en Spartiates tous les dimanches... s'opposant en cela à ce que Mirabeau avait souhaité (21). La fête serait la nouvelle messe, le nouveau culte, la nouvelle tenue.

Dans leur essence, ces fêtes venaient renforcer la reconstruction idéologique des temps nouveaux ; elles faisaient écho à la mode des prénoms antiquisants (22) ; elles épaulaient les débaptisations de communes (23).

En somme, on peut conclure très simplement que ce phénomène d'engouement pour l'antiquité dépasse très largement, au moment de la Révolution, la mode qui avait eu lieu au XVIII^e siècle, vu la nostalgie qui traînait dans les mémoires depuis Charlemagne. Il y a ici volonté politique de chercher des modèles, mais aussi des états pour consolider un ordre politique neuf et en permanence miné.

Jacques BOUINEAU
Maître de Conférences à l'Université de
PARIS X - NANTERRE

Page 1 - [1] "Voyage du jeune ANACHARSIS en Grèce".

Page 2 - [2] "(La censure des pères de famille) ne punit pas les désordres, elle les prévient : non contente de réprimer les vices, elle est la source de toutes les vertus : c'est par cette institution, dit un écrivain célèbre, que les Romains firent de si grandes choses sans le recours de l'éducation publique : c'est elle qui faisait que dans l'ancienne Rome toutes les maisons étaient autant d'écoles de citoyens..." CAZALEG, Archives Parlementaires, XXIV, 575.

"C'est pour Carthage, c'est pour Rome que des citoyens, tels qu'Annibal et César, étaient dangereux. Termez l'ambition : faites qu'un roi n'ait à regretter que ce que la loi ne peut accorder, faites de la magistrature du monarque ce qu'elle doit être, et ne craignez plus qu'un roi rebelle, abdiquant lui-même sa couronne, s'expose à courir de la victoire à l'échafaud." MIRABEAU, A.P., XV, 625 (20 Mai 1790).

Page 3 - [3] "... Peu contents enfin d'avoir établi la plus belle constitution de l'univers, vous vous livrâtes à des travaux si immenses sur les lois que ceux qui aspiraient à la gloire de vous imiter un jour, ont peut-être dit quelquefois dans l'élan jaloux d'une ambition honorable ce qu'Alexandre disait de Philippe : il ne me laissera rien à conquérir". PASTAET, 30 Septembre 1791.

[4] "Elevons nos âmes à la hauteur des vertus républicaines et des exemples antiques. Thémistocle avait plus de génie que le général ancien qui commandait la flotte des Grecs. Cependant celui-ci, pour répondre à un avis nécessaire qui devait sauver la patrie, leva son bâton pour le frapper. Thémistocle se contenta de lui répliquer : "Frappe, mais écoute", et la Grèce triompha des tyrans de l'Asie". ROBESPIERRE, 5 NIVÔSE II.

[5] "Les Romains aussi partagèrent entre plusieurs magistrats l'autorité nationale : ils avaient des censeurs, des consuls, des prêteurs, des tribuns ; mais les tribuns, mais les prêteurs, mais les consuls, mais les censeurs étaient élus dans les comices. Jamais l'idée de laisser aux hommes chargés de l'administration publique la plus légère influence sur les jugements, sur les nominations même aux fonctions judiciaires, ne se présenta à leur pensée républicaine..." PASTAET, au IV.

[6] 13 Fructidor IV.

[7] "Le sentiment de l'oppression a produit des explosions funestes : c'est ce sentiment irrésistible qui porta aux portes de Rome la terreur des esclaves de la Campagne." ESCHASSERIAUX, 1er Brumaire VI.

[8] "Je sais que le mal est grand, que le brigandage est poussé à un point alarmant, mais enfin un peuple vainqueur tremble-t-il devant une poignée d'assassins ? Rassemblerons-nous à Rome, victorieuse du monde et effrayée à l'approche des bandes de Spartacus ?" BOUTOUX, au IV.

[9] "Quel est donc celui d'entre nous qui a oublié ce moment où la République se trouve peuplée de Cicéron sans éloquence, de Scævola sans courage, de Socrate sans vertus ! Plusieurs siècles s'écoulèrent pour amener à Rome ou dans la Grèce un petit nombre de grands hommes ou de sages : en France, dans une année, dans un mois, dans un jour, s'élevèrent subitement à travers les ruines du génie et de la liberté, dans tous les départements, dans tous les cantons, dans toutes les communes, des Brutus, des Publicius, des Caton, des Aristide." PASTAET.

- (10) "Combien cette lumière, que portent en eux Bonarparte et les philosophes dont il marche entouré, sera plus pure, plus éclatante, plus féconde en biens réels que celles que répandirent sur les nations les Pharaons de l'Egypte et les prêtres de Memphis." GARAT, à propos de l'expédition d'Egypte.

Page 4

- (11) "Rome, toujours partagée entre le Sénat et le Peuple, entre les Consuls et les Tribuns, n'a presque jamais pu avoir la paix dans son enceinte, qu'en allant chercher la guerre au-dehors, s'est vue sans cesse obligée, pour défendre sa liberté, de se donner mille despotes passagers, tantôt sous le nom de décemvirs, tantôt sous le nom de dictateurs, et a fini par en avoir un perpétuel sous le nom d'empereur. Carthage, sa rivale, qui avait divisé l'autorité en trois parts, qui avait distribué les pouvoirs entre ses suffètes, son sénat et ses assemblées du peuple, Carthage a joui, pendant cinq siècles, d'une tranquillité intérieure qui n'a presque jamais été troublée, heureuse par sa liberté, par ses richesses et par son commerce". LALLY TOLLENDAL, dans un opuscule de 1789.

Page 5

- (12) "Que nous propose-t-on aujourd'hui ? D'autoriser le spectacle immoral et scandaleux d'une femme donnant des leçons de dessin, je ne dis pas à des garçons encore dans l'enfance, mais à des jeunes gens arrivés à cet âge où la passion la plus ardente se fait le plus fortement sentir... Les Anciens, plus près que nous de la Nature, se conformaient aussi davantage à ses lois. L'histoire ne nous dit pas que les femmes marchassent à la guerre avec leurs époux : mais nous apprenons qu'elles avaient travaillé elles-mêmes l'habit qu'elles portaient au combat... Par la même raison, avec tous les peuples de la terre, nous avons exclu les femmes de la fonction publique, car c'est déjà bien assez qu'elles montent sur nos théâtres, éduquons les femmes de toute espèce de professorat." PORTIER de l'OISE, au IV, en réponse à la demande de la citoyenne QUEVANNE tendant à obtenir un poste de professeur de dessin dans une Ecole Centrale.

- (13) "Nul ne peut enseigner la morale ni être chef d'établissement s'il n'est marié ou veuf. On vient de citer les philosophes de la Grèce : j'aurais une grande réponse à faire si elle pouvait être faite publiquement (on rit) : je crois donc que pour l'intérêt des mœurs vous devez adopter l'article tel qu'il vous est soumis : je crois qu'il est inutile que je m'explique plus clairement : je pense que j'en ai assez dit pour faire comprendre mon idée (on rit)". BARAILLON en l'an VI, au sujet du célibat des professeurs.

page 6

- (14) "Avec cette ressource, également à l'abri des coups du sort et des tourmens de l'ambition, nos jeunes Républicains renouvelleront le rare spectacle d'un peuple agriculteur : riche sans opulence, content sans fortune, grand par son travail, et lorsque l'orgueil dédaigneux leur demandera où sont leurs richesses, tel que ce fameux romain accusé de magie à cause de la fertilité de ses terres et qui, forcé de se défendre, se contenta d'apporter avec sa charrue tous les instruments de ses travaux champêtres, et les jetant aux pieds de ses juges : "Voilà, leur dit-il, mes enchantemens et mes sortilèges" ; ainsi les enfans de la Patrie montreront leurs moissons, leurs cultures, leurs arts, leurs travaux et ils diront à l'envie étonnée : voilà mes trésors." CAMBADERES, discours de 1793 au sujet de l'éducation.

page 6 [15] "Que ne firent les anciens pour donner toute la perfection possible à l'art terrible qui est devenu nécessaire à la défense de la patrie ? A Athènes et à Lacédémone des écoles pour les guerriers, des joutes, des courses et des récompenses nationales : à Rome le cirque et le champ de Mars : c'est de ces écoles primaires de l'héroïsme que l'on vit sortir tant de grands hommes, dont les actions font aujourd'hui notre admiration et notre exemple". BARERE, en l'an II, au sujet de l'enseignement.

Page 7 [16] "Nous sommes tous d'accord sur la nécessité d'une éducation commune, mais doit-elle l'être en ce sens, que tous les enfans réunis à demeure dans des maisons nationales y seront élevés et nourris aux dépens de la République ?... il ne suffit pas qu'un système se présente escorté de noms illustres, qu'il ait pour patrons Minoë, Platon, Lycurgue et Lepelletier : il faut d'abord se pénétrer de la différence immense qui se trouve entre la petite cité de Sparte qui contenait peut-être 25 000 individus, et un vaste empire qui en renferme 25 millions". Ses propos sont de 1793.

[17] Athènes puisa dans l'éducation privée qu'elle avait tolérée l'esprit de légèreté et d'inconsidération qui la perdit... Sparte, au contraire, dut à l'éducation commune la force et la durée de son gouvernement et son ascendant sur la Grèce entière". C'est André qui s'exprime, en l'an VIII il est vrai, c'est-à-dire à une époque où l'admiration pour Sparte n'était peut-être plus de raison.

Page 8 [18] "Voir notamment ceux de Lepelletier, Duval, Deleyre, Desplanques, Saint-Just.

[19] "Les écoles primaires des femmes, dit Heurtant-Lamerville en l'an VII, ont paru aussi essentielles que celles des hommes. Ce sont les femmes, il est utile de le dire, qui, dans le secret de leur puissance, vertueuses ou corrompues, soutiennent les gouvernemens ou déterminent les révolutions, et préparent l'irrésistible énergie des Guillaume Tell, ou l'atroce despotisme de Néron, et la crapule de Sardanapale". La même année, sur le même sujet, Bonnaire lance : "Vous savez qu'elles peuvent à leur gré former des Grecques et des Catilina".

[20] Ainsi tous les élèves ne devraient être vus d'un sexe par l'autre, qu'attachés à leurs principales occupations : les filles dans leurs salles de broderie et de tapisserie ; les garçons à la parade ou dans les exercices de la gymnastique, les jeux de la course et de la lutte, les évolutions d'une danse pyrrique et guerrière, que les filles leur rendraient à leur tour dans une danse virginale, qui rappellerait les antiques fêtes de Diane. La jeunesse se trouverait contenue de part et d'autre dans la décence d'une noble modestie, par la gravité des exercices qui les occuperaient encore plus du spectacle que des acteurs. " Voilà ce que croyait DELEURE, et ce qu'il espérait dans son plan d'éducation.

[21] "Par l'effet de plusieurs circonstances particulières, la religion des Grecs entraînait assez naturellement dans leurs fêtes nationales,... Mais la religion chrétienne, plus sublime dans ses vues, paraît avoir négligé tous les soins d'ici bas... L'objet de nos fêtes nationales doit être seulement le culte de la liberté, le culte de la loi. Je conclus donc à ce qu'on n'y mêle jamais aucun appareil religieux : et je crois entrer ainsi dans les intentions que vous avez manifestées et donner une preuve de ma profonde vénération pour la foi de nos pères".

[22] "A Montpellier, en l'an II, on enregistre la naissance de 25 Brutus, 13 Cornélie, et 8 Scèveola.

[23] Saint-Caprais, dans l'Allier, devient Thémistocle ; Saint-Just (Charente Inférieure), Brutus ; Montfort-l'Amaury (Seine et Oise), Montfort-le-Brutus ; Ham (Somme), Sparte.